



**Secrétariat**

Distr. GÉNÉRALE

ST/SG/SER.E/336  
12 mai 1998

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

COMITÉ DES UTILISATIONS PACIFIQUES  
DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

**RENSEIGNEMENTS FOURNIS CONFORMÉMENT À LA CONVENTION  
SUR L'IMMATRICULATION DES OBJETS LANCÉS  
DANS L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE**

**Note verbale datée du 23 avril 1998 adressée au Secrétaire général par la mission permanente  
de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique\*, de lui adresser ci-joint, aux fins d'enregistrement, les renseignements concernant le lancement, le 12 novembre 1997 à Kourou (Guyane), du satellite suédois Sirius 2, portant le numéro d'immatriculation 97-71A (voir annexe).

---

\*Résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe, en date du 12 novembre 1974.

*Annexe***RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES LANCEMENTS SPATIAUX  
EFFECTUÉS PAR LA SUÈDE\***

1. État de lancement : Suède
2. Nom et numéro d'immatriculation du satellite : Sirius 2  
97-71A
3. Date et lieu de lancement : 12 novembre 1997  
Kourou (Guyane)
4. Principaux paramètres orbitaux :
  - a) Période nodale : 24 heures
  - b) Inclinaison : 0°
  - c) Apogée : 34 790 km (géostationnaire)
  - d) Position : 4,8° Est
5. Description générale et mission de l'engin spatial :

Satellite de télédiffusion et de communication de données de grande puissance. L'engin possède 32 répéteurs actifs assurant entre eux une certaine redondance; puissance d'émission par répéteur : 57-85 W. Trois zones couvertes en Europe. Durée estimée de la mission : quinze ans.

---

\*Les données sont reproduites telles qu'elles ont été reçues.